



UN TRACT PAS COMME LES AUTRES



Syndicat CGT
UGECAM Ile de France


JANVIER 2019

Séance du Comité d'Entreprise du 24 janvier 2019


Les points de consultations

RAPPORT SEXTANT

Le rapport du Cabinet Sextant, nommé par le CE, note une légère amélioration de la **situation économique et financière de l'UGECAMIF en 2017**. Les évolutions contextuelles devraient contribuer à redonner un nouveau souffle à l'UGECAMIF. La fin de la prise en charge de l'intéressement par la CNAM va être progressive et s'échelonne jusqu'à 2021. La mise en place de la DMA (dotation modulée à l'activité) est favorable à l'UGECAMIF mais ce dispositif reste fragile. Les allègements de cotisations sociales devraient atteindre 2M d'euros à compter de 2019. La montée en puissance de l'HAD va s'accélérer grâce à la mise en place de dispositifs nationaux favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap. La cession de patrimoine, notamment le château de Dammartin sur Tigeaux, va permettre de réaliser des économies annuelles conséquentes. La situation économique et financière reste fragile et inquiétante.

Les élus  constatent qu'à travers tous ces éléments, les marges de manœuvres dégagées devraient tout juste permettre de rembourser la dette annuelle (4M €), de maintenir et entretenir les investissements sans pour autant pouvoir financer de nouveaux projets.

Le rapport sur le **Bilan social 2017** sera traité lors de CE de mars 2019.


Les élus  ont voté sur la déclaration lue en CE.

LA MUTUALISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE


Suite aux réformes en cours, la formation est centralisée sur Evry au service CFC, avec 3,5 ETP et 200 000 € de budget. Cela facilitera le suivi des plans, des moyens financiers et des formations, tout en soulageant les services RH des établissements.

La refondation du CPF (compte personnel de formation) a basculé au 1^{er} janvier 2019 à 500 € par an, avec un plafond de 5000 euros. Les droits DIF non utilisés disparaissent au 31 décembre 2020. Les personnels moins qualifiés bénéficieront d'un crédit de 800 heures plafonné à 8000 euros. Les salariés à mi-temps acquièrent les mêmes droits que les temps plein et ceux des travailleurs handicapés seront majorés. Les heures déjà acquises seront converties en euros.

Le CIF est remplacé par le CPF de transition. Ce dispositif permet au salarié de se former pour une reconversion/transition professionnelle (changement de métier/profession). La Direction Générale s'engage à donner une information aux salariés pour expliquer le CPF et ses modalités. Le salarié peut également contacter UNIFORMATION pour obtenir un conseil ou renseignement pour son évolution professionnelle.

Les élus  se sont **ABSTENUS**.

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2019 (PDC)


Les élus  constatent qu'il n'y a plus de recyclage AFGSU, et demandent combien de formation ne sont pas accordées.

Sur la base des éléments donnés, les élus du CE formulent les demandes suivantes :

- L'amélioration de la planification des formations, dans des délais suffisants pour rendre possible le départ en formation sans pénaliser l'activité.
- La mise en œuvre de moyens permettant d'accompagner les salariés dans l'approbation et la mise en œuvre du CPF.
- Communiquer aux salariés sur la consommation de « l'enveloppe » de l'établissement (*formations non déterminées, pour un nombre indéterminé de salariés*).

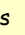
- Une vigilance de la Direction sur le maintien de la qualité des formations.

Une vigilance de la direction sur l'équilibre des actions de formation entre le pôle sanitaire et le pôle médico-social

Les élus  ont voté **POUR** cette déclaration.

PROGRAMMATION INDICATIVE DE LA MODULATION ARTT DES ETABLISSEMENTS : SIEGE ET GSP

3 jours forfaitaires dont un donné pour la journée de solidarité, le 31 mai 2019 et le 16 août 2019.

Les élus  se sont **ABSTENUS** par manque d'information sur le document fourni.

ORGANISATION/PRESENTATION DE LA DIRECTION DE LA GESTION ET DE LA PERFORMANCE


Le Directeur Adjoint a souhaité clarifier et donc séparer les 3 missions : « Budget, Contrôle de gestion et Ordonnancement/Achats », notamment pour faire face aux exigences des tutelles (DNGU-ARS). Les salariés restent en fonction sur leur lieu de travail, avec 3 recrutements. Certains ont changé de bureaux au Siège. La Directrice Générale rappelle qu'il n'y a pas de recrutement sans son autorisation, un directeur d'établissement peut créer 1 fonction mais le Siège peut proposer la mutualisation.

Les élus **CE** ont déclaré : « *qu'ils constatent une nouvelle fois le mépris de la Direction générale envers les instances puisqu'elles sont consultées sur une organisation déjà mise en place.*

Suite au courrier du CHSCT du 14 janvier, les élus s'associent au CHSCT sur le désaccord de la méthode utilisée (risque RPS).

Les élus du Comité d'Entreprise s'interrogent sur le décalage entre les souhaits exprimés lors des vœux 2019 de la Direction et la réalité vécue par les salariés au quotidien.


De plus, les élus demandent à ce que les salariés concernés soient informés sur la réorganisation des missions-budget, contrôle de gestion, ordonnancement-achat et qu'un bilan à 6 mois leur soient présenté ».

Les élus  ont voté **POUR** cette déclaration.

COMMISSION ART ET CULTURE : FETE DES SALARIES

Pour la fête des salariés, le CE propose :

- une carte ILLICADO culture d'une valeur de 30 euros, ou
- un chéquier lire d'une valeur de 30 euros, ou
- un passeport monument, ou
- un pass solo musée Quai Branly valable 1 an, ou
- quatre places de cinéma

Les élus  ont voté **POUR**

Les points d'information

Contrat Pluri annuel de Gestion (CPG) 2018-2022

UGECAM/CNAM

Document remis en séance. Il rappelle la COG qui s'appuie sur l'engagement de l'Etat/CNAM, avec 2 fondamentaux :


Axe I garantir le service de Qualité (logique de parcours)... 400 pts

Axe II renforcer l'efficience (équilibre des comptes)... 600 pts

et définit les indicateurs pour calculer la prime d'intéressement au niveau national et local.

ORGANISATION DES RH

Les salariés rencontrent des difficultés à avoir des informations sur leurs payes, congés... il semblerait que les services RH ne soient pas toujours à même de donner des réponses claires aux salariés, par manque d'effectifs.

Les élus  alertent la Direction sur ces difficultés. La Direction Générale s'engage à étudier ces dysfonctionnements.

BHSCT 2017

Ce point est à nouveau reporté.

PREVISIONNEL DE LA DOTATION 2019 DE L'UGECAM AU CE

Ce point est reporté.

EPABR : POINT D'ETAPE

Ce point est reporté, du fait de l'indisponibilité de la Direction.

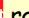
REPONSES AUX RESOLUTIONS DU CE


- Le Règlement Intérieur

La Direction Générale n'apportera aucune réponse à la résolution faite par les élus du CE à la séance plénière du CE de décembre.

- Coubert : mise en place d'un Pôle Centralisé de Consultations Externes

La résolution du précédent CE est entendue, certains points seront traités, et un document sera remis lors d'un prochain CE.


Les élus  rapportent de nouveaux changements de bureau pour la Compta/paie et les TIM sans informations des DP et CHSCT. Ils soulignent que même les cadres des autres services ne sont pas informés, ce qui les interroge. Certains auraient des astreintes à faire.

Le droit d'alerte fait par les élus  permet d'avoir plus d'éléments mais il n'y a aucune concertation sur Coubert alors que la Direction Générale parle de dialogue social.

BILAN DES MESURES SALARIALES 2018

Ce point est reporté.

RAPPORT DU MEDECIN DU TRAVAIL DU CENTRE DE COUBERT - 2017

Les élus  ont alerté la Direction Générale car les restrictions médicales des salariés ne sont pas toujours appliquées dans les services ce qui est un manquement de l'employeur vis-à-vis des salariés en souffrance. De plus, les jeunes « s'abîment ». Il n'y a pas non plus de plan d'activité prévisionnelle pour l'année 2018.


La Direction Générale s'engage à travailler en lien avec la médecine du travail afin de faire respecter les dites restrictions.

REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce point est traité dans la mutualisation de la formation professionnelle.

NEGOCIATIONS CSE

La CFDT et la CGT en intersyndicale, ont transmis un projet commun à la Direction Générale qui a apprécié cette initiative. Cependant, il faut attendre le retour de la Directrice RH pour reprendre les négociations. De nombreux points sont encore à traiter ; prochaine négociation prévue le 15 mars 2019.

Les élus  demandent où en est la refonte de la BDES.

La Direction Générale précise que la nouvelle architecture est à l'étude.

COUBERT

Point sur le déménagement du RG au MPR et point sur l'activité :

- Retour des salariés : les locaux ne sont pas adaptés aux pathologies des patients du RG. Par exemple, les lits ne passent pas les portes, les chambres sont étroites, absence de digicode pour entrer et sortir au RDC du service... (différent du projet d'établissement).

Cela entraîne une angoisse des personnels du service Géroto.

La Direction Générale note une augmentation de l'activité en 2018 (586 admissions en 2018, contre 447 en 2017).

Point sur le planning des travaux de remise en état du RG :

Les travaux sont réalisés les 4, 11 et 18 janvier. Le coût du déménagement est de 140 000€ sans exclure d'éventuelles installations électriques.

Un agent de sécurité sera présent de 22h00 à 8h00.

Les premiers stagiaires ont été accueillis le 7 janvier 2019.

Vos élus CE

Collège Employés :

Catherine FAVA DUBOIS	Coubert
Gaëlle ROMAN	Itep 77
Laetitia MONNET	Itep 77
Peggy LE PRINCE	Coubert
Olivier PART	Le Prieuré

Collège Cadres :

Anne RENAUD	Coubert
Cédric CHEVRIER	Coubert

Vos Délégués Syndicaux

Nathalie DARDELAY	Coubert
Laetitia MONNET	Itep 77
Cédric CHEVRIER	Coubert

Votre Représentante Syndicale

Vanessa CHAIGNEAU	ITEP 77
-------------------	---------